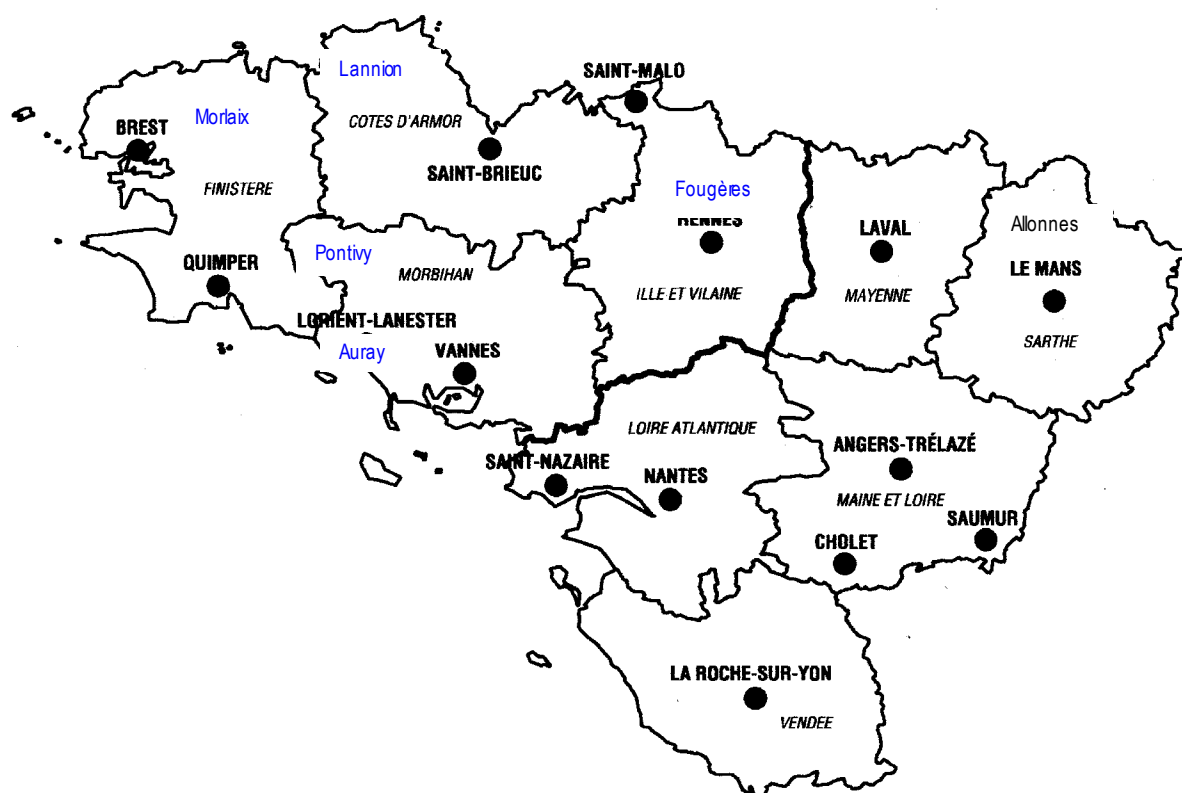


Rapport d'activité 2002



SOMMAIRE

Introduction.....	- 2 -
I- Capitaliser et mettre à disposition les ressources.....	4
1- Communication : les déclinaisons de la charte graphique	4
2- Veille et organisation documentaire.....	4
3- Une nouvelle action : la capitalisation d'expériences	5
4- Les questions / réponses : Un service qui a pris ses marques	6
5- Les publications	8
6- Le site Internet : En développement	9
II- Mise en réseaux, organisation des échanges, confrontation des pratiques.....	14
1- Journées thématiques	14
2- Soutien aux SGAR et DRE Bretagne : Plates formes de formation et évaluation.....	16
3- Soutien aux réseaux existants.....	18
III- Appui et accompagnement des acteurs dans la recherche liée aux problématiques.....	20
1- Réalisation de l'étude « politique de la ville en Bretagne et Pays de la Loire »	20
2- Mise en place de l'atelier « compétence politique de la ville au sein des agglomérations »	20
3- Positionnement des associations dans les contrats de ville	21
IV- Secrétariat et comptabilité.....	23
1- La comptabilité	23
2- La gestion administrative	23
3- L'organisation logistique des réunions.....	24
Conclusion et perspectives.....	- 25 -

Introduction

L'année 2002 aura vu se développer les activités du centre de ressources, notamment par un programme d'actions axé sur les résultats de l'étude « analyse de la politique de la ville en Bretagne et Pays de la Loire », réalisée en 2001.

Les outils de communication de RésO Villes se sont accrus, d'une part, par la création du site Internet aujourd'hui fonctionnel, et d'autre part, par la création de la revue de presse. La lettre de RésO Villes est aujourd'hui diffusée à près de 700 exemplaires chaque mois.

L'équipe du centre de ressources a été renforcée par l'arrivée de Stéphane Georget, chargé du suivi et de la mise à jour du site Internet, ce qui permet également la réorganisation de l'équipe afin de renforcer l'animation et le suivi des rencontres d'acteurs.

Une année marquée également par le développement des échanges, la confrontation des points de vue et la capitalisation des savoirs, notamment sur les thèmes de « la participation des habitants » et de « la compétence politique de la ville au sein des agglomérations ». Un premier travail « d'état des lieux », réalisé par RésO Villes sur la place et le rôle des associations dans la politique de la ville en Bretagne et Pays de la Loire, devra permettre d'ouvrir le débat sur les perspectives à développer en direction du tissu associatif.

Une année aussi où RésO Villes a renforcé son soutien aux SGAR et DRE pour la mise en œuvre des programmes de formation destinés aux acteurs de la politique de la ville.

L'année 2002 aura été celle du changement de gouvernement définissant de nouvelles orientations pour la politique de la ville, entraînant donc une réflexion au sein de RésO Villes pour réajuster le programme d'actions de l'année 2003.

Enfin, l'année 2002 aura permis de mettre en place les conditions de l'évaluation du centre de ressources, à partir d'une étude de préfiguration proposée et pilotée par l'Etat et la Région Pays de la Loire en collaboration avec la région Bretagne.

Capitaliser et mettre à disposition les ressources

I- Capitaliser et mettre à disposition les ressources

1- Communication : les déclinaisons de la charte graphique

L'année 2001 ayant été l'année de mise en place de la charte graphique, les actions menées en 2002 s'inscrivent dans la continuité et constituent la déclinaison de cette charte sous la forme **d'images symboliques** destinées à illustrer les thématiques de travail de RésO Villes. Ont ainsi été réalisées :

- Projet urbain / projet social
- Evaluation / évolutions
- Participation des habitants
- Compétence politique de la ville au sein des agglomérations

Elles seront utilisées pour les dossiers remis aux participants lors des rencontres organisées et pour les publications issues de ces rencontres.

La **carte de vœux** 2003 a été confiée à Dominique Coffinières, comme l'année dernière, afin de conserver une cohérence pour l'image du centre de ressources. Cette année le thème choisi est « Dessine moi ta ville ».

2- Veille et organisation documentaire

Des actions en continu :

RésO Villes assure quotidiennement une **veille informative** sur l'actualité de la politique de la ville régionale et nationale. Ce travail s'effectue à partir de sources d'information documentaires (revues, sites internet,...), de participation à des colloques et de contacts avec nos partenaires tels que le réseau national des centres de ressources, l'Inter-Réseaux DSU, les rencontres avec les chefs de projet, etc. Cela permet d'enrichir le fond documentaire, d'assurer le fonctionnement du service questions / réponses et d'alimenter les publications de RésO Villes.

Quelles ressources ?

- Des contacts : le fichier d'adresses créé en 2001 est géré sous Excel et comporte aujourd'hui plus de 1 150 adresses : équipes MOUS, services de l'Etat, collectivités, bureaux d'études, centres ressources,...
- RésO Villes établit aussi des listes de prestataires par thème (évaluation, éducation, jeunesse,...).
- Des ouvrages, études, rapports
- Des documents contractuels (conventions cadre, thématiques, territoriales) pour chaque site en contrat de ville
- Des expériences
- Des textes officiels (circulaires, décrets, projets de loi,...)
- Des programmes de formation, de colloques

- Des revues, pour la plupart gratuites : journaux de quartiers, journaux des collectivités, newsletters, échanges de publications avec des partenaires et quelques abonnements (Territoires, Urbanisme, Gazette des communes).

L'organisation des ressources a été adoptée en 2001.

Rappel :

Elles sont organisées selon un plan de classement à double entrée :

- Ordre géographique : par site concerné en Bretagne Pays de la Loire
- Ordre thématique : par thème de la politique de la ville

Ce mode d'organisation est identique quelque soit le support du document (papier, Cd-Rom, fichier informatique).

Pour faciliter l'accès aux ressources, la **base documentaire**, gérée sous Filemaker (la structure de cette base a été élaborée en 2001), est alimentée progressivement. Les documents sont indexés à l'aide du thésaurus « Politique de la ville » mis en place par le réseau des centres de ressources. Depuis 2002, RésO Villes contribue à la mise à jour de cet outil commun.

3- Capitalisation d'expériences

Une nouvelle action :

Il s'agit de recenser les initiatives et les actions locales sur les quartiers prioritaires de Bretagne Pays de la Loire pour :

- Constituer une mémoire locale,
- Identifier les bonnes pratiques,
- Susciter des idées,
- Créer du lien entre les différentes personnes et organismes ayant des intérêts communs,
- Promouvoir les actions.

Méthode :

1. Repérage d'expériences par des entretiens avec les chefs de projet, le dépouillement de documents (programmations, bilans, journaux de quartier, bulletins des contrats de ville), les demandes d'information adressées au service questions / réponses constituent également une bonne source d'information sur les projets menés.
2. Collecte d'informations sur l'action : documents, entretiens complémentaires, visites sur site
3. Formalisation à l'aide d'une fiche expérience qui décrit le contexte de l'action, les partenaires, les objectifs, le déroulement, le bilan et les personnes à contacter. Elles sont, chaque fois que possible, illustrées par des photographies.

Résultat : 4 fiches sont actuellement en ligne sur le site Internet www.resovilles.com :

Rennes – quartier Maurepas :	-> jardins en pied d'immeuble
Quimper – quartier Kermoisan :	-> insertion professionnelle des jeunes
Quimper – quartier Kermoisan :	-> l'infirmerie du collège
Nantes - quartiers Dervallières et Bellevue	-> jeu sur la parentalité

4- Le questions / réponses : un service qui a pris ses marques

Le service questions / réponses est opérationnel depuis juin 2001.

Il répond à tous types de demandes d'information : un contact, un document, des expériences, un dossier sur un thème, un conseil.

Bilan :

Au cours de l'année 2002, RésO Villes a répondu à **267 demandes d'information**, soit presque **le double de l'année 2001** (150 demandes).

Ne sont pas comptabilisées les demandes de renseignements simples (une adresse, un nom, un numéro de téléphone,...) traitées notamment par le secrétariat.

Qui sont les utilisateurs ?

Comme l'année dernière, les principaux utilisateurs sont les équipes MOUS (chefs de projet des contrats de ville et leurs équipes).

Origine professionnelle	Nombre	%
Equipes MOUS	106	41
Etudiants, stagiaires	29	11
Agents de l'Etat	25	9
Associations	21	8
Bureaux d'études, organismes de formation	18	7
Agents des villes et agglomérations	17	6
Centres de ressources, centres de documentation	16	6
Autres organismes (FASILD, agences d'urbanisme, ADELS,...)	11	4
Elus des villes et agglomérations	9	3
Conseils généraux	5	2
Conseils régionaux	6	2
Organismes HLM	4	1

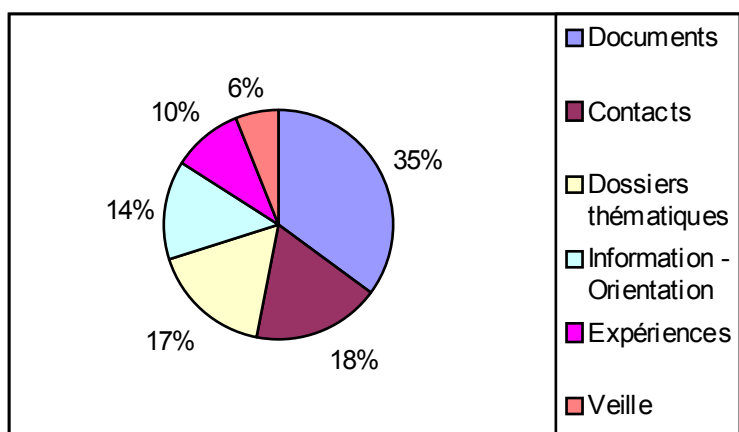
Concernant l'origine géographique des demandes, on constate, sans surprise, une forte prépondérance des régions Bretagne Pays de la Loire à 82%, dont 48% pour les Pays de la Loire.

Les types de demandes

Nous avons défini 6 grandes catégories de demandes d'information :

- Documents (ouvrage, rapport, circulaire, article de presse,...) qui ont fortement augmenté avec les publications signalées dans la lettre de liaison et la revue de presse.
- Contacts : recherche d'un prestataire, d'un intervenant, d'un organisme,...
- Expériences : recherche d'exemples d'actions menées par d'autres sites en contrat de ville
- Dossiers thématiques qui consistent à fournir un ensemble d'éléments d'information (fiches de synthèse, documents, bibliographie, sources d'information, expériences,...) sur un sujet
- Information – orientation : il s'agit d'une question simple à laquelle il est généralement répondu immédiatement par téléphone (quelques chiffres, la liste des sites en GPV et ORU, orientation vers des sources d'information pertinentes,...)
- Veille : suivi régulier de l'actualité sur un sujet.

Répartition par type de question



Les thèmes « porteurs »

En 2002, les questions ont principalement porté sur les sujets suivants :

- Education (veille éducative, classes relais, école ouverte, rythmes scolaires, CEL, PEL)
- Participation des habitants (méthodes, FPH, conseils de quartier)
- Emploi, insertion, formation
- Gestion urbaine (habitat-logement, opérations de renouvellement urbain, gestion urbaine de proximité)
- Médiation (métiers, formation, adultes-relais)
- Evaluation de la politique de la ville
- Sécurité, prévention (CLS, délinquance des mineurs)

Exemples de questions posées au centre de ressources

Le type de questions étant très varié, voici un florilège 2002 :

- Documents audiovisuels présentant des opérations de réhabilitation pour sensibiliser des élèves de primaire à l'urbanisme
- Suivi de l'actualité nationale et régionale (réglementation, statistiques,...) sur l'emploi et l'insertion qui donne lieu à la réalisation d'un bulletin d'information mensuel
- Listes de bureaux d'études spécialisés dans l'évaluation
- Exemples de chartes de gestion urbaine de proximité
- État des lieux des FPH en Bretagne Pays de la Loire
- Liste et périmètres des quartiers prioritaires et ZUS en Bretagne
- Dossier sur les ateliers santé ville (réglementation, définition, expériences, contacts)
- Exemples de cahier des charges d'opération d'aménagement urbain
- Dossier sur le dispositif adultes-relais (définition, réglementation, conditions requises pour la création de postes, formations)
- Intervenants pour former les porteurs de projet à la conduite de projet
- Liste des contrats d'agglomération signés et exemples
- Dossier sur les modes de garde innovants (exemples de cahier des charges, prestataires, expériences et contacts)
- Information sur les modes d'organisation des équipes MOUS
- Exemples de sites ayant mis en place des conventions d'objectifs pluriannuelles
- Documents de méthode sur la participation des habitants dans le cadre d'opérations de démolition
- Fiches de synthèse : CEL, CTL, Contrat enfance

5- Les publications

La lettre de liaison

Diffusée depuis juin 2001, elle totalise 16 numéros fin 2002. Alors qu'elle était adressée à 400 exemplaires fin 2001, elle atteint **près de 700 destinataires** fin 2002 dont environ 600 sur support papier et le reste par email.

C'est un outil qui semble être entré dans les habitudes des acteurs et apprécié. Ainsi, les acteurs nous font de plus en plus souvent parvenir des informations : annonces de conférences ou formation, articles de presse, études,...

Suite à l'envoi de la lettre, RésO Villes est régulièrement sollicité sur des documents signalés qui font alors l'objet d'un prêt.

La revue de presse

C'est un nouveau service proposé depuis avril 2002. Elle signale deux fois par mois les articles publiés dans la presse régionale et nationale. Les demandes d'articles sont réservées aux adhérents.

Elle est diffusée exclusivement par courrier électronique et sur demande. Lors du lancement, un email a été adressé à l'ensemble des destinataires de la lettre pour les informer de ce nouveau service. Elle est également en ligne sur le site Internet avec la possibilité de faire une demande d'abonnement.

6- Le site Internet : En développement

La conception du site Internet www.resovilles.com (architecture, modes de navigation, contenu) a été entièrement réalisée en interne en 2001. La création technique et graphique a été sous-traitée auprès d'un prestataire local Chaudron magique. Il est important de noter que ce choix a fortement limité les coûts de création du site (80 000 FF TTC – budget 2001).

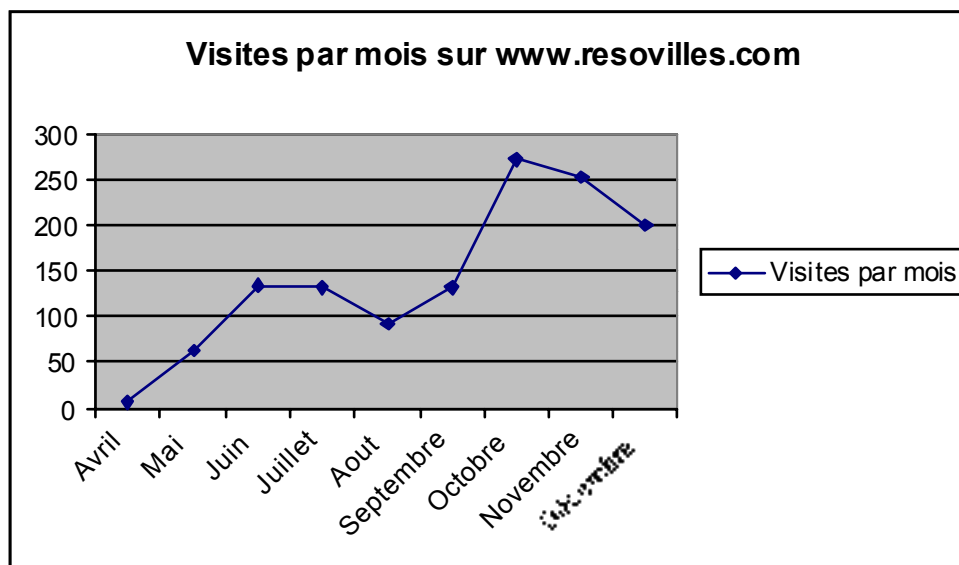
Il est en ligne depuis mars 2002. Le recrutement au mois de mai 2002 de Stéphane Georget, assistant NTIC¹, permet la mise à jour quotidienne et l'enrichissement du site internet.

Il comprend les rubriques suivantes :

Qui sommes-nous ?	Présentation de RésO Villes avec accès à l'ensemble des documents à caractère administratif (bilans, programmes d'actions, statuts, instances)
Quoi de neuf ?	Rubrique d'actualité sous forme de brèves
Les rencontres	Agenda des manifestations
Les ressources documentaires	<ul style="list-style-type: none">- Les publications de RésO Villes (étude « Analyse de la politique de la ville », lettre, revue de presse, fiches expériences)- Les acquisitions du centre de ressources (ouvrages, études, rapports, revues)- Les dossiers thématiques- Le dictionnaire des sigles
L'annuaire des acteurs	<ul style="list-style-type: none">- Répertoire des acteurs régionaux en accès réservé- Adresses de sites internet
Les territoires	Présentation de la politique de la ville en Bretagne Pays de la Loire et fiches de synthèse par contrat de ville, illustrées par des photographies des quartiers
Bric-à-brac	Espace d'échanges informels (accès réservé)
Mentions légales	Les informations légales (responsabilités, droit d'auteur)
Nous contacter	Toutes les coordonnées de RésO Villes
Plan du site	Présentation synthétique des rubriques

¹ Nouvelles technologies de l'information - communication

Fréquentation du site



Depuis sa mise en ligne, la fréquentation du site a évolué de manière progressive mais néanmoins significative.

Le nombre de visiteurs moyen par jour est passé de 4 à 8, avec une nouvelle baisse des connexions en décembre, due aux fêtes de fin d'années.

Ces chiffres doivent être considérés avec prudence sur la précision, mais donnent une bonne idée de la progression générale.

Les rubriques les plus consultées sont par ordre de fréquentation :

1. « Les ressources documentaires »
2. « Les rencontres »
3. « l'Annuaire des acteurs »
4. « Qui sommes nous? »

Les documents les plus téléchargés :

- L'étude « Analyse de la politique de la ville en Bretagne / Pays de Loire »
- Le contrat de ville (convention cadre) de Rennes
- La revue de presse bimensuelle
- La bibliographie sur les violences urbaines

Les chiffres modestes du nombre de connexions peuvent s'expliquer par la nouveauté de l'outil, le choix d'un développement progressif et une culture Internet inégalement appropriée par les acteurs de la politique de la ville. Le rôle de l'assistant NTIC est donc, non seulement de mettre à jour et d'enrichir le site, mais également d'accompagner les personnes vers les informations voulues, de les inciter à utiliser cet outil et de les aider sur des problèmes techniques.

Les grandes phases du développement du site internet

Outre la mise à jour quotidienne (nouveaux documents, nouvelles manifestations,...), voici les principales actions réalisées en 2002 :

Première phase (printemps-été) : après une période nécessaire de familiarisation avec l'outil tant du point de vue du contenu que des techniques, l'été a permis la conception de plusieurs outils mis en ligne dès « la rentrée ».

Deuxième phase (automne) : mise en ligne de 5 nouveaux produits et services :

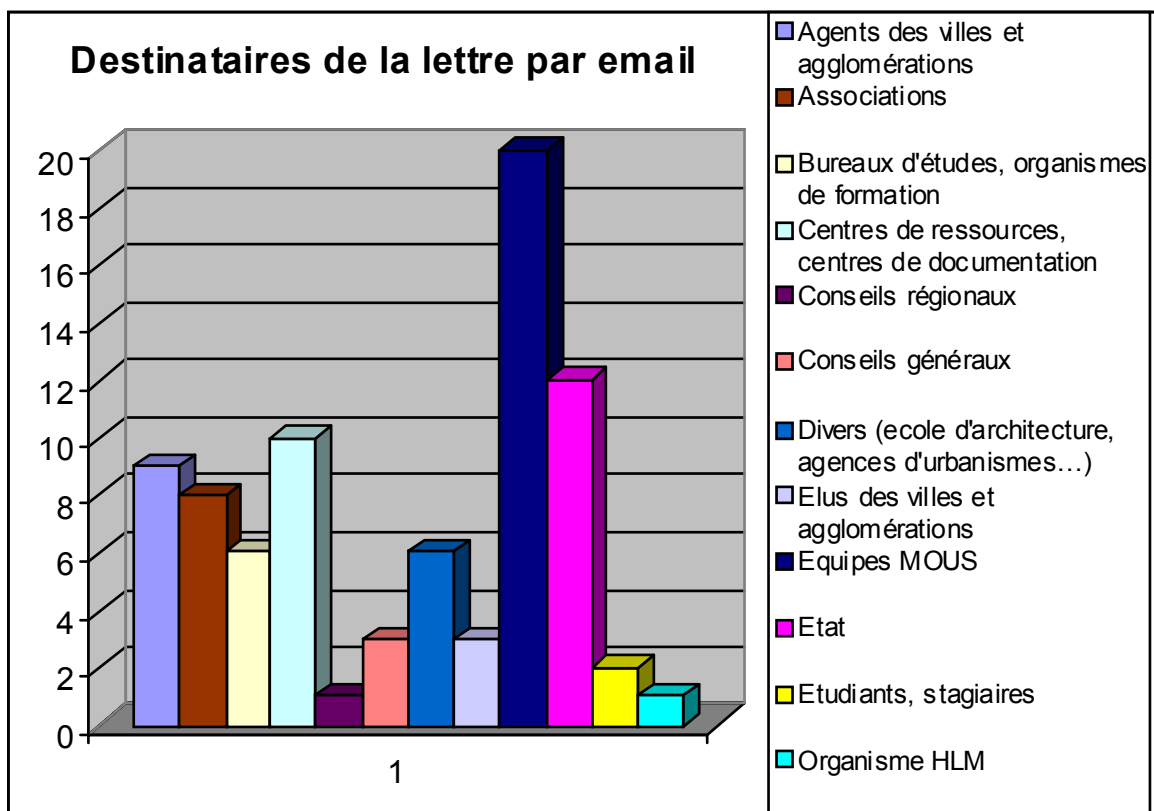
- L'annuaire des acteurs régionaux de la politique de la ville en accès réservé aux adhérents et partenaires (septembre)
- Le dictionnaire des sigles (septembre)
- La revue de presse bimensuelle (septembre)
- Les fiches expériences (septembre)
- Lancement de la lettre mensuelle par email (octobre) : la proposition d'abonnement en ligne a incité les lecteurs de la lettre à se connecter.
La fréquentation du site est ainsi passée de 132 en septembre à 271 visiteurs en octobre. Cette tendance s'est confirmée le mois suivant.

Troisième phase (décembre) : la structuration de la rubrique « Territoires » avec la mise en ligne progressive de fiches de synthèse illustrées par des photographies de quartier pour chaque contrat de ville de Bretagne et Pays de la Loire.

La lettre par email :


A ce jour 81 personnes ont choisi de recevoir la lettre de liaison dans leur boîte à lettres électronique, dont 68 travaillent en Bretagne et Pays de la Loire.

Toutes les semaines, depuis octobre, de nouvelles demandes d'abonnement nous parviennent. Ce mode de diffusion simplifie beaucoup l'accès aux documents sur internet puisque les liens sont directement cliquables.

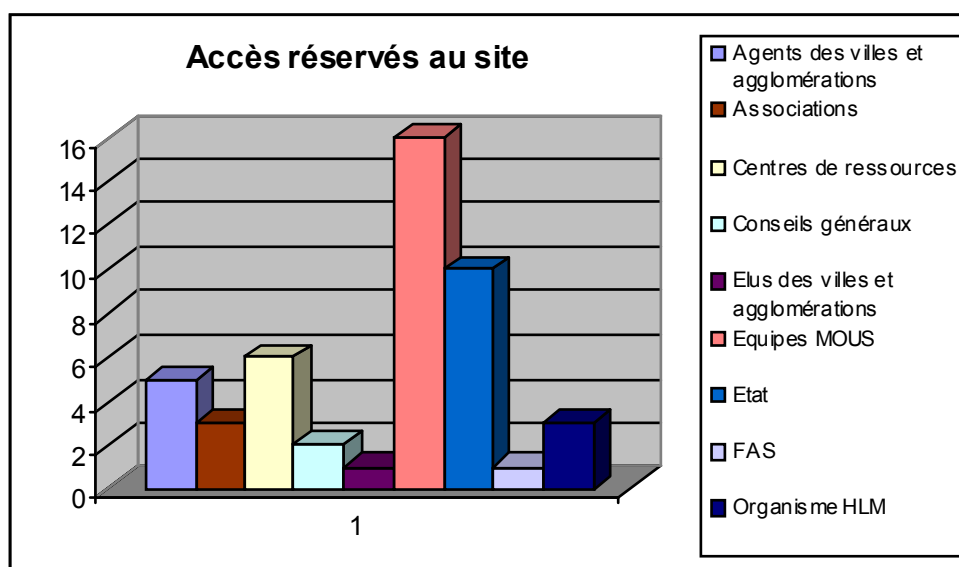


L'accès réservé :

Quelques informations sont réservées à nos adhérents : il s'agit pour le moment de l'annuaire régional des acteurs de la politique de la ville et du Bric-à-Brac.

Il suffit de demander un code d'accès sur la page d'accueil du site en cliquant sur  accès réservé

Il y a aujourd'hui 48 accès réservés.



Mise en réseaux, organisation des échanges, confrontation des pratiques

II- Mise en réseaux, organisation des échanges, confrontation des pratiques

1- Journées thématiques

• Rencontre des chefs de projet :

Trois rencontres (janvier / avril et septembre) ont eu lieu alternativement en Bretagne et Pays de la Loire.

Les sujets traités :

- restitution de l'étude CIVITO et débat avec les chefs de projet
- Débat sur la place des associations dans les contrats de ville de Bretagne et Pays de la Loire.

Cette réflexion a débouché sur la réalisation, par RésO Villes, d'un état des lieux du positionnement des associations, à partir des programmations de chaque contrat de ville et de la rencontre des chefs de projet de chacun des sites.

Les objectifs de ce travail :

- o mieux comprendre le rôle des associations et leur degré d'implication
- o poser les bases d'un travail possible de RésO Villes en direction du monde associatif.

Ce travail fera l'objet d'une restitution au conseil d'administration pour définir les suites à donner.

- Débat sur le programme d'action de RésO Villes.

Par ailleurs, ces rencontres ont pour objectif un échange de pratiques et d'informations permettant d'une part, de développer les connaissances de chacun, et d'autre part d'améliorer les services de RésO Villes.

• Rencontre des élus :

Une journée des élus s'est déroulée en juin sur le thème de la participation des habitants. Les élus ont travaillé sur le point de vue politique de la proximité locale.

Cette rencontre s'est inscrite dans le cadre du travail engagé par RésO Villes sur le thème de « la participation des habitants ».

Chaque élu a présenté l'organisation du travail de proximité dans chacune des villes. Au-delà de cette présentation, l'objectif de la rencontre était de confronter les points de vue sur :

- La définition des termes : consultation, participation, implication
- L'organisation de la commande politique
- La question de la participation des jeunes
- Le rôle d'expertise des habitants
- La clarification de la chaîne des décisions
- Les lieux et les espaces de concertation

La synthèse des travaux sera restituée lors d'une rencontre réunissant les élus et les professionnels, en début d'année 2003.

- **Rencontre des services de l'Etat :**

Une première rencontre s'est déroulée en mars 2002.

Elle a réuni une cinquantaine de participants.

La matinée était consacrée à l'intervention de la DIV, des représentants des SGAR et DRE Bretagne et Pays de la Loire et à la présentation par Bruno Carlon de la synthèse de l'étude « analyse de la politique de la ville en Bretagne et Pays de la Loire ».

La première partie de l'après-midi s'est déroulée en atelier et a permis d'échanger sur le rôle et la participation des services de l'Etat dans les contrats de ville.

La synthèse des réflexions a été présentée en assemblée plénière.

Une deuxième rencontre portera sur le rôle des délégués de l'Etat, en début d'année 2003.

- **Rencontres « participation des habitants »**

Une première rencontre a eu lieu en janvier 2002, ouverte à l'ensemble des professionnels concernés par la mise en œuvre de la participation des habitants.

Elle a réuni une centaine de personnes.

Deux experts sociologues sont intervenus ainsi qu'un observateur apportant le point de vue politique sur ce thème.

Les échanges avec les participants ont fait apparaître la volonté des professionnels de poursuivre la réflexion.

A l'issue de cette première rencontre, des ateliers destinés aux professionnels ont été mis en place par RésO Villes.

Ils se sont déroulés en juin, à Rennes et à Nantes (afin d'en faciliter l'accès géographique à l'ensemble des acteurs des deux régions) et ont réuni une cinquantaine de participants.

Ces ateliers ont été co-animés par RésO Villes et les experts ayant participé à la journée de janvier.

Les journées se sont déroulées en deux temps :

- Une première partie animée par un expert sur les logiques d'action et d'organisation de la consultation des habitants dans nos deux régions et sur le repérage des questions de méthodologie à partir d'une typologie des modes de consultation (conseil consultatif, conseil de jeunes, FPH...)
- Une deuxième partie consacrée au débat avec les participants sur :
 - o L'organisation des différentes instances de consultation (mode d'interpellation, sujets abordés avec les habitants, système de décision et suivi)
 - o Le développement des espaces de parole et d'expression

La synthèse des travaux sera présentée lors d'une rencontre réunissant les élus et les professionnels, en début d'année 2003.

2- Soutien aux SGAR et DRE Bretagne : plates formes de formation et évaluation

Formation :

RésO Villes participe aux plates formes de formation régionales des acteurs de la politique de la ville en soutien aux deux SGAR (DRE Bretagne) et en collaboration avec le CNFPT. Il s'agit d'apporter une aide à la définition des programmes annuels de formation, de contribuer à l'élaboration des contenus de formation et proposer des intervenants qualifiés. RésO Villes diffuse également l'information sur les sessions de formation dans sa lettre mensuelle.

RésO villes apporte également son soutien aux organismes retenus pour mettre en œuvre les formations et intervient dans les sessions pour informer les stagiaires du rôle et des missions de RésO Villes.

Le centre de ressources intervient en appui aux acteurs d'un site qui souhaite organiser localement un module de formation.

Programme de formation mis en œuvre en 2002 :

- Modules de formation « organisation de la politique de la ville », à destination des agents des services de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations, des conseils généraux et des organismes HLM ayant pris récemment des fonctions en lien avec la politique de la ville.
En Pays de la Loire, ces modules ont lieu au niveau régional, en Bretagne ils se sont déroulés par département.
- Module de formation « évaluation » au niveau régional en Pays de la Loire
- Modules de formation organisés localement (sur site en politique de la ville) en fonction des demandes des ville ou de l'Etat.

Evaluation :

RésO Villes participe aux comités de pilotage de l'évaluation régionale en Bretagne. Dans un premier temps il s'est agit de participer à la rédaction du cahier des charges pour retenir l'évaluateur et de participer au groupe chargé de sélectionner les réponses en vue de les soumettre au groupe de pilotage.

RésO Villes participe au suivi de la mise en oeuvre de l'évaluation régionale.

RésO Villes apporte également son soutien aux villes qui travaillent sur l'élaboration de l'évaluation locale du contrat de ville, notamment sur la rédaction du cahier des charges.

RésO Villes participe également aux réunions régionales (animées par le SGAR) des correspondants « politique de la ville » en Pays de la Loire.

Evaluation de RésO Villes :

En 2002, l'Etat et la Région Pays de la Loire, en collaboration avec la Région et l'Etat en Bretagne, ont mis en place un comité de suivi pour la mise en œuvre de l'évaluation du centre de ressources.

Une étude de préfiguration a été confiée au cabinet « Passion », dirigé par M. ROUAH, pour définir la méthode et les actions à évaluer.

Quatre membres du conseil d'administration de RésO Villes participent au comité de suivi de l'évaluation et la directrice du centre de ressources est invitée à titre consultatif.

Cette étude s'est déroulée en deux temps :

- Une étape de recueil des attentes auprès d'un échantillon d'adhérents et financeurs de RésO Villes. L'équipe du centre de ressources a également participé à cette première étape.
- Une deuxième étape de propositions sur la méthode et les actions à évaluer. La directrice a également été associée à cette deuxième étape.

Les thèmes de l'évaluation :

1) Les actions :

- Le site Internet
- Le rôle de RésO Villes dans la plate forme de formation
- Le travail sur la participation des habitants
- Les suites données à l'étude « analyse de la politique de la ville en Bretagne et Pays de la Loire »

2) Le fonctionnement du centre de ressources dans la mise en œuvre des objectifs :
Le mode de fonctionnement des instances de réflexion et de décision et l'adéquation des moyens et des fonctions.

La synthèse de cette étude sera présentée au conseil d'administration début 2003.

3- Soutien aux réseaux existants

Soutien à l'association Ville Simplement

RésO Villes a apporté son soutien à l'association Ville Simplement pour l'organisation d'une journée sur le thème des violences urbaines à destination des professionnels de la politique de la ville et travailleurs sociaux.

Le centre de ressources a participé à l'animation de cette journée.

RésO Villes a proposé un compte rendu de cette journée, en collaboration avec l'association Ville Simplement et l'IRTS de Bretagne.

Soutien à l'association Pôle de recherche urbaine en Pays de la Loire

RésO Villes a participé à la préparation d'une rencontre organisée par le Pôle de recherche urbaine sur le thème « la ville fragmentée » qui s'est déroulée en mars 2002.

Il s'est agi de définir le contenu de la rencontre et le choix des intervenants.

Organisation du travail avec le CAREP

Une charte de fonctionnement entre RésO Villes et le CAREP (centre de ressources pour l'éducation prioritaire) a été établie.

Elle devra permettre de développer des actions communes.

Le réseau national des centres de ressources

RésO Villes participe au réseau national des centres de ressources animé par la DIV.

Lors des séances de travail, il s'agit de mettre en commun les pratiques des centres de ressources et de partager l'information et les modes d'organisation.

Par ailleurs, RésO Villes participe également aux rencontres nationales proposées par la DIV.

A ce titre, une rencontre des centres de ressources avec M. BORLOO, ministre de la ville, est prévue en début d'année 2003 ainsi qu'une rencontre avec le Conseil National des Villes.

Les organismes de formation

RésO Villes intervient ponctuellement, dans des organismes de formation, ou universités, pour développer des thèmes concernant la politique de la ville, à l'université de Nantes et de Rennes ou à l'Ecole Nationale de la Santé Publique.

Ces interventions se déroulent généralement, à la demande d'un membre du comité scientifique.

Les villes moyennes de Bretagne

En collaboration avec la Caisse des Dépôts et Consignations et l'AROHLM, RésO Villes participe à la réflexion pour la mise en place d'un soutien à apporter aux villes moyennes de Bretagne, notamment sur le thème du renouvellement urbain.

Appui et accompagnement des acteurs dans la recherche liée aux problématiques

III- Appui et accompagnement des acteurs dans la recherche liée aux problématiques

1- Réalisation de l'étude « politique de la ville en Bretagne et Pays de la Loire »

Le rapport final a été remis en mars 2002.

RésO Villes en a fait une restitution dans plusieurs instances (les journées des acteurs).

Le centre de ressources a proposé aux villes, agglomérations, correspondants Etat et conseils généraux, de s'approprier la synthèse de cette étude localement.

Il s'agit alors pour RésO Villes de co-animer localement avec Bruno Carlon (auteur du rapport final), un débat sur les résultats interrégionaux et locaux de l'étude.

Cette restitution peut se dérouler au sein du comité de pilotage ou au sein de l'instance définie localement par les acteurs.

La première restitution a eu lieu en décembre 2002 au comité de pilotage de l'agglomération nazairienne.

Ce travail se prolongera en 2003, dans les autres villes qui ont répondu à cette proposition.

2- Mise en place de l'atelier « compétence politique de la ville au sein des agglomérations »

RésO Villes a confié au bureau d'étude TETRA la réalisation d'un état des lieux de la mise en place de cette compétence dans les agglomérations de Bretagne et Pays de la Loire.

A l'issue de cette première étape, un groupe de travail a été constitué.

Il est composé d'une quinzaine de membres : élus des agglomérations, chefs de projets et représentant Etat.

Il est co-animé par Serge Brunet (TETRA) et RésO Villes.

Le principe retenu est de travailler sur 5 journées réparties sur plusieurs mois, et de tenir chacune des séances dans une ville différente.

La première a eu lieu à Rennes, la deuxième s'est tenue en décembre à Nantes.

Deux autres séances de travail sont prévues, respectivement à Brest et à Saumur.

Plan de travail des séances :

Les rencontres sur site :

- Synthèse des commentaires du précédent compte - rendu
- Présentation par l'agglomération qui reçoit le groupe de travail :
 - la mise en place de la compétence politique de la ville
 - les difficultés rencontrées, les questions ouvertes
 - débat

L'agglomération qui reçoit présente ensuite, la façon dont sont mises en œuvre localement, deux thématiques préalablement définies

Chaque thématique est traitée de la manière suivante

- L'entrée politique de la thématique :
 - Comment s'est organisé le débat politique ?
 - Quel projet politique pour la thématique retenue ?

- Quelles modifications cette compétence agglomération opère-t-elle sur la mise en œuvre du contrat de ville ?
- Quelles incidences d'organisation technique cela déclenche-t-il ?
- Quelles modifications de financement ont été opérées ?

Débat, et recueil de la mise en oeuvre de ces thématiques dans les autres agglomérations

Entre chaque séance de travail un compte rendu est envoyé aux membres du groupe de travail.

Lors de la dernière séance de travail, il pourra être proposé l'intervention d'un représentant d'une agglomération d'une autre région pour alimenter la réflexion du groupe de travail.

Ce travail fera l'objet d'une production qui sera restituée au Conseil d'administration. Elle sera également diffusée à l'ensemble des agglomérations des deux régions et mise en ligne sur le site Internet de RésO Villes.

3- Positionnement des associations dans les contrats de ville

A la demande du bureau de RésO Villes et des chefs de projet, un état des lieux du rôle des associations dans les contrats de ville a été réalisé par RésO Villes.

Dans un premier temps, il s'est agit de travailler à partir des programmations annuelles des 15 contrats de ville :

- Identifier les actions menées par les associations
- Les classer en trois catégories : les centres sociaux et maisons de quartier, les grandes associations qui ont une action sur l'ensemble de la ville ou au-delà, et les petites associations de quartier.
- Mesurer le point financier que chaque catégorie représente par rapport au contrat de ville.

Dans un deuxième temps, il s'est agit de rencontrer chaque chef de projet pour recueillir son avis sur le rôle que joue chaque catégorie dans le contrat de ville localement, et leur point de vue sur l'intérêt pour RésO Villes de développer un soutien aux associations.

La synthèse de ce travail sera présentée et débattue avec les chefs de projet. Elle sera présentée au bureau et conseil d'administration de RésO Villes pour définir les suites à donner.

Secrétariat et comptabilité

IV- Secrétariat et comptabilité

Cette année à deux reprises nous avons accueilli des stagiaires en BEP ou BAC pro comptabilité (du 22/05 au 26/06 et du 25/11 au 20/12), nous avons ainsi pu faire face aux congés en ayant toujours une personne présente au secrétariat.

1- La comptabilité

La comptabilité est faite à l'aide du logiciel SISCO micro, les factures sont enregistrées et classées mensuellement. Deux fois par an l'expert comptable contrôle l'enregistrement des pièces et tous les ans clôture les comptes. Le commissaire aux comptes valide la clôture annuelle de l'expert comptable et les comptes sont présentés au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

L'expert comptable traite les payes et les documents relatifs aux taxes et charges sociales, tous les documents nous sont retournés pour signature.

L'élaboration du budget prévisionnel 2003 a été fait en collaboration avec l'expert comptable et sera soumis pour validation au conseil d'administration du 7 février 2003.

Le 1^{er} janvier nous sommes passés aux 35 heures, ce qui a entraîné une gestion des congés plus importante, cette gestion est faite en interne. Une planification des actions avec répartition des charges de travail au sein de l'équipe est établie pour 2003 afin d'améliorer l'organisation du centre de ressources.

La trésorerie de RésO Villes à été fortement déficitaire pour l'année 2002, compte tenu de l'échéancier de paiement des subventions. Nous avons du monter un dossier de découvert auprès de la banque, ce qui à entraîné un coût supplémentaire du aux agios. L'expert comptable a fait un point sur la situation de trésorerie en septembre afin de trouver des solutions pour les années suivantes.

2- La gestion administrative

Participation au service information

- ✓ Gestion de la diffusion de la lettre
- ✓ Gestion du fichier d'adresses
- ✓ Classement de la documentation, aide à la réalisation d'un nouveau mode de classement
- ✓ Relance pour les prêts de documentation non retournés
- ✓ Réponses aux questions simples (prêt de documents suite à l'envoi de la lettre et de la revue de presse).

Le standard :

Le secrétariat gère l'ensemble des appels reçu au centre de ressources.

Nature des appels :

- Le centre de ressources : questions sur notre structure, notre rôle, nos coordonnées, plan d'accès, documents (statuts, comptes-rendus de réunions, composition du conseil d'administration et du bureau, plaquette de présentation,...),
- Les demandes d'information : recherche d'adresses, de noms (professionnels, élus, bureau d'études,), demande de documents, notamment les ouvrages et rapports signalés dans la lettre de liaison, et dans la revue de presse,
- Les appels relatifs aux rendez-vous et réunions,
- Les appels nous sollicitant pour des interventions,
- Les recherches d'emploi et demandes de stage

3- L'organisation logistique des réunions

Elle concerne à la fois les rencontres relatives au fonctionnement de l'association et les journées thématiques, ateliers de travail, etc.

Il s'agit de la réservation et la préparation des salles, des relations avec les fournisseurs (traiteurs, location de matériel d'enregistrement,...), de la gestion des invitations (relances, confirmations), de la préparation des dossiers, de l'accueil et du suivi des frais de repas.

Calendrier des rencontres : fonctionnement de l'association

- 8 février 2002 : Conseil d'administration et Assemblée Générale
- 4 avril 2002 : Bureau
- 3 juillet 2002 : Bureau et Conseil d'administration
- 24 octobre 2002 : Bureau

L'équipe de RésO Villes prépare les rencontres des instances de l'association : bureau, conseil d'administration, assemblée générale, et assure le suivi de la comptabilité en lien avec un expert comptable et un commissaire aux compte.

Conclusion et perspectives 2003

Conclusion

De nouvelles orientations de la politique de la ville ont été définies par l'actuel gouvernement.

Dés lors, il s'agit pour RésO Villes d'accompagner les acteurs dans la réflexion et la méthodologie qu'ils souhaitent développer.

Le ministère de la ville a fait du renouvellement urbain, une priorité.

Le centre de ressources va donc proposer aux acteurs locaux un atelier urbain permettant de développer la réflexion en amont les opérations à mener.

D'autre part, dans la continuité de ce qui avait été engagé par le précédent ministre de la ville, l'expérimentation des Projets Sociaux de Territoires a été mis en place en 2002. Dans nos deux régions, quatre sites sont concernés (Rennes, Brest, Saint-Brieuc et Nantes). RésO Villes propose d'accompagner cette démarche par des échanges entre ces sites et d'élargir dans un second temps, la réflexion à l'ensemble des sites des deux régions.

Le développement des réseaux constitue également un objectif fort de RésO Villes.

Compte tenu du développement des actions du centre de ressources, les acteurs de la politique de la ville sont d'avantage demandeurs de mise en réseaux.

Ainsi, deux nouveaux réseaux verront le jour en 2003, les chargés de mission politique de la ville au sein des conseils généraux et celui des professionnels de la prévention de la délinquance.

Enfin, la plaquette de RésO Ville, (réalisée en interne) va être remise à jour pour 2003.

Cela se traduit par un programme d'actions plus intensif en 2003.